

REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE

Honneur-Fraternité-Justice

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

Délégation Générale TAAZOUR à la Solidarité Nationale et la Lutte contre l'Exclusion

COMMISSION Ad HOC/TAAZOUR



Avis D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Objet : Fourniture, en un seul lot, de produits alimentaires au profit de six (6) localités », tel qu'indiqué ci-dessous :

- Localité de BIR MOGREINE (Tiris Zemmour),
- Localité de DMOUCHE (Tamcheket),
- Localité de KANKOUSSA (Assaba),
- Localité de HASSI MHADI (Tembédra),
- Localité de BOUABOUNE (Aoujeft)
- Localité de LEKHCHEB (Tagant).

Consultation N° 226/2025/Ad-HOC/TAAZOUR/2025

Date : 2 juin 2025

Source de financement : Budget TAAZOUR

Année 2025

Vu la référence du PV d'évaluation N°226/2025Ad-HOC/TAAZOUR/2025/ du 2 juin 2025, la commission ADHOC d'évaluation des offres propose l'attribution suivante :

Soumissionnaire	d'avoir réalisé par le passé un (1) marché de « Fourniture de produits alimentaires » pour une entité publique ou parapublique.	Délai d'exécution dix jours	Décision de la commission
MCTP	Marché n°00447/F/O27/CPMP/CSA/2022 relatif à l'acquisition de produits alimentaire	10 jours	Qualifié

4- Proposition de la Commission d'évaluation :

Suite à la lettre de désistement N°Ref0087/DG/25 de l'Ets ELKHAYIRIN HOLDING en date du 02 juin 2025, La commission Ad-Hoc propose l'attribution provisoire du marché relatif à la fourniture en un seul lot, de produits alimentaires au profit de six (6) localités, au fournisseur **MCTP**, deuxième moins disant pour un montant corrigé de **Deux millions Deux cent quatre vingt quatorze mille sept cent quarante neuf Ouguiya (2,294,749 TTC MRU)** toutes taxes comprises, avec un délai de livraison **10 jours**.

Fait à Nouakchott, le 02 juin 2025.

Recommandé par : Le Responsable d'appui aux Commissions Adhoc sous seuil	Approuvé par : Le Secrétaire Général
	